

SESSION DE FORMATION

Travailler avec un prestataire : de la rédaction du cahier des charges au suivi de la mission

Pourquoi cette session?

Vous trouvez que la rédaction d'un cahier des charges est un exercice fastidieux ? Vous estimez que ce n'est pas nécessaire ?

Le cahier des charges est un document essentiel pour formaliser une action (recherche d'un prestataire, travail en partenariat, etc.). Cap Rural vous propose une session de formation à la rédaction d'un cahier des charges afin de vous aider à penser et conduire une mission avec un collègue, prestataire ou une équipe projet.

Une session pour qui?

→ Une session pour les agents de développement rural et l'ingénierie mobilisée ponctuellement dans le développement rural en Auvergne-Rhône-Alpes

Programme

Il n'existe pas de modèle ou de cahier des charges type. Cependant, un certain nombre de règles peuvent être définies Ces dernières seront abordées à travers les questionnements suivants :

- → Quel est le contexte et le besoin ?
- → Comment passer du besoin au cahier des charges ?
- → Comment choisir et travailler avec un prestataire / un collègue / une équipe projet ?
- → Comment préparer, suivre et clore la mission ?

Intervenants

- → Jean-Luc Morineaux, consultant
- → Anne Carton, directrice et appuis méthodologiques à la conduite de projets et à la capitalisation, Cap Rural
- → Marine Rouchouse, chargée de mission Europe et développement rural, Cap Rural

RéseauRural Laur I failt - Romant REFRINGER REACHT PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNERHÔNE-ALPES La Région Auvergne-Rhône-Alpes



En pratique

- ightarrow 9 avril, de 10h à 12h, en webconférence
- → Date limite d'inscription : avant le 1er avril 2019
- → Participation soumise à la cotisation annuelle à Cap Rural (<u>télécharger le bulletin de</u> cotisation)
- → Contact: Marine Rouchouse, 06 77 83 12 76, europe.devrural@caprural.org